

R. DESMAZIÈRES
INGÉNIEUR AGRONOME

L'AVENIR
ÉCONOMIQUE
DE LA
BRETAGNE

INDUSTRIE
TOURISME
AGRICULTURE
ACTIVITÉS MARITIMES

LES PRESSES BRETONNES — SAINT-BRIEUC

—
1954

L'AVENIR ÉCONOMIQUE
DE LA
BRETAGNE

R. DESMAZIÈRES
INGÉNIEUR AGRONOME

**L'AVENIR
ÉCONOMIQUE
DE LA
BRETAGNE**

*INDUSTRIE
TOURISME
AGRICULTURE
ACTIVITÉS MARITIMES*

LES PRESSES BRETONNES — SAINT-BRIEUC

—
1954

LE DÉVELOPPEMENT DE L'INDUSTRIE EN BRETAGNE

L'activité industrielle étant considérée comme le meilleur moyen d'accroître la prospérité d'un pays, la Bretagne, ainsi que toutes les régions de France, se préoccupe à l'heure actuelle de la favoriser en utilisant toutes les ressources dont elle dispose. Cette nécessité semble d'autant plus évidente qu'il s'agit pour elle de faire vivre sa population en enrayant une émigration qui depuis déjà longtemps tend à la faire diminuer fortement. On sait en effet que les Bretons quittent chaque année leur province en grand nombre pour se fixer en d'autres régions. Cette émigration a commencé à se faire sentir il y a près d'un siècle dans les Côtes-du-Nord ; c'est ainsi que ce département qui en 1860 comptait 640.000 habitants, n'en possède plus aujourd'hui que 525.000. De même la population de l'Ille-et-Vilaine qui se montait en 1890 à 625.000 habitants est descendue à 575.000. Il est vrai que le Finistère et le Morbihan ont augmenté jusque

vers 1910, ce qui rétablissait l'équilibre, mais depuis lors ils sont en régression rapide. Le Finistère a passé de 806.000 à 725.000 habitants, le Morbihan de 575.000 à 510.000. Il n'y a que la Loire-Inférieure qui ait maintenu à peu près son importance. On voit donc que pour l'ensemble de la Bretagne les pertes sont considérables. Et il ne faut pas oublier que les chiffres précédents ne donnent qu'une idée incomplète de l'émigration bretonne du fait que la natalité du pays est notablement supérieure à sa mortalité. Sans cet exode intense, la population de la province aurait au contraire augmenté.

Le dépeuplement des campagnes, certes, n'est pas spécial à la Bretagne. On le constate aujourd'hui dans toute la France et même dans l'ensemble de l'Europe. C'est là un phénomène général qui est en rapport avec l'évolution de notre civilisation que caractérise un essor industriel intense. Mais dans une région comme la nôtre, il présente une particulière gravité pour la raison qu'en dehors de l'agriculture les possibilités de travail sont très restreintes. C'est pourquoi la main-d'œuvre excédentaire d'origine paysanne est forcée en majeure partie de quitter la province. Il en résulte d'abord pour celle-ci une perte de force, un appauvrissement. En outre ceux qui abandonnent ainsi leur terroir se trouvent transportés dans un milieu tout différent, véritablement déracinés, ce qui, il faut bien le reconnaître, n'est pas sans occasionner parfois dans les grandes villes certaines déchéances physiques

et morales. Toutes les misères qu'entraîne le taudis font là comme ailleurs des victimes. C'est Paris et sa banlieue, on le sait, qui attire surtout les Bretons, mais ils sont également très nombreux dans les départements limitrophes de la province, ainsi que dans les ports de l'Océan et de la Méditerranée.

Il n'y a pas besoin d'insister sur les causes qui poussent la population paysanne à quitter la terre. Chacun les connaît : Dureté du travail agricole, attrait de salaires plus élevés, désir pour la femme de plus de commodités et de confort... sans parler de la fascination qu'exerce la ville par elle-même, sur les jeunes. Toutefois en Bretagne, il y a une raison plus impérieuse encore : c'est que la densité de la population dans l'ensemble y est forte et que celle-ci arrive difficilement à vivre sur son propre sol. Les Bretons n'abandonnent pas la terre par goût aussi facilement que d'autres. On ne voit pas chez nous de villages déserts, de champs qui retournent en friches faute de bras pour les cultiver comme c'est le cas dans certaines régions de France. Mais on manque de place, beaucoup de fermes ont des terres qui suffisent à peine à nourrir une famille. Certains sont donc obligés d'aller chercher ailleurs un gagne-pain. Emigrer est vraiment pour eux une nécessité.

En présence de cette situation l'idée qui vient à l'esprit est donc de favoriser le développement de l'industrie dans la province elle-même. Ainsi, dit-on, ceux qui ne peuvent avoir de travail dans

l'agriculture auraient un débouché qui leur permettrait de vivre sans quitter le pays. On a même préconisé un remembrement de la propriété paysanne de manière à réduire le nombre des fermes et à augmenter la superficie des terres cultivables pour certaines d'entre elles. Elles rapporteraient alors davantage et les familles qui les cultiveraient seraient plus à l'aise. Par contre le nombre des cultivateurs diminuerait et l'industrie utiliserait la main-d'œuvre ainsi libérée.

Une transformation de ce genre, il faut l'avouer, se heurterait à bien des difficultés. Elle est liée au problème de l'habitat, car où prendraient naissance les industries nouvelles ? Il s'agirait de les implanter dans la région elle-même, sinon les travailleurs en quittant la terre se dirigeraient vers les villes où la pénurie de logement se fait fortement sentir et risque de persister longtemps. Il faut avant tout éviter de dépeupler les campagnes pour surpeupler celles-ci. Cette question est particulièrement complexe en Bretagne du fait de la dispersion des habitations rurales. On sait qu'en d'autres régions les fermes se trouvent groupées, formant des villages et des bourgs importants et présentant par suite des conditions favorables à la naissance d'une entreprise industrielle. Mais chez nous il en est autrement : les fermes sont pour la plupart isolées, dans les régions pauvres les communes sont peu peuplées, ce qui entrave singulièrement l'effort que l'on peut entreprendre

pour améliorer les conditions d'existence des habitants (1).

Il n'en est pas moins vrai que la Bretagne dans l'ensemble dispose d'une main-d'œuvre abondante et que ceci est un argument sérieux en faveur du développement de l'industrie. La densité de la population y est forte et cette population pourrait demeurer dans la province si elle avait des possibilités de travail. De plus l'exode des travailleurs vers les grands centres industriels et en particulier vers Paris, pose des problèmes et entraîne pour les municipalités des charges dont on n'a généralement pas idée. Dans la plupart des industries de transformation la construction des logements et l'aménagement des équipements publics (eau, électricité, gaz, services sociaux, transports, etc...) nécessités par l'arrivée de la main-d'œuvre, coûte trois à cinq fois plus que la construction de l'entreprise elle-même. Et plus l'agglomération est importante, plus les dépenses par tête d'habitant sont élevées. A Paris elles sont cinq fois plus considérables que dans une ville moyenne. Enfin il y a des charges permanentes qui s'ajoutent aux frais d'installation et d'équipement proprement dits. C'est ainsi par exemple que les tarifs voyageurs

(1) Voir à ce sujet les publications entreprises par le Comité d'Etudes Rurales d'Ille-et-Vilaine, sous la direction de M. Philipponneau, Assistant de Géographie à la Faculté des Lettres de Rennes. Le premier fascicule est consacré au canton de Montfort, considéré comme canton rural type dans le département.

spéciaux rendus nécessaires par l'étendue de la banlieue parisienne provoquent des milliards de déficit à la S. N. C. F. De même le nombre des chômeurs secourus dans la capitale est très supérieur à ce qu'il est dans le reste de la France, proportionnellement au chiffre de la population industrielle qui s'y trouve (1).

S'efforcer de maintenir en Bretagne la main-d'œuvre qui tend à se diriger vers les grands centres industriels est donc non seulement l'intérêt de la province, mais celui du pays tout entier. Il est illogique que des travailleurs quittent leur région d'origine pour aller chercher du travail dans les villes surpeuplées où leur installation entraîne des frais extrêmement lourds pour la collectivité nationale et où, quel que soit l'effort entrepris, beaucoup d'entre eux sont obligés de vivre dans des conditions précaires. Ce sont là des vérités qui sont devenues évidentes avec l'extension excessive des grandes villes industrielles. D'où l'action entreprise pour décongestionner certains centres et en particulier l'agglomération parisienne selon un plan de décentralisation de l'industrie. Il s'agit à la fois de réaliser des économies et de placer la population ouvrière dans de meilleures conditions d'existence.

Un autre argument en faveur du développe-

ment de l'industrie en Bretagne, c'est qu'il existe un rapport certain entre la prospérité de l'agriculture et la proximité d'entreprises industrielles. Or notre province est une région essentiellement agricole et il est clair que l'agriculture doit rester son activité de base. Mais pour que celle-ci soit rémunératrice, il faut désormais qu'elle soit complétée par une organisation industrielle susceptible de transformer les produits de la terre, qu'il s'agisse d'industrie laitière, sucrière, de l'industrie de la conserve, du cuir, etc... En outre les nombreuses voies de communication servant aux échanges industriels sont de nature à favoriser les débouchés des produits agricoles. Enfin la classe rurale constitue une clientèle pour l'industrie elle-même. Il y a donc là une interdépendance incontestable ; on peut le constater dans notre région du Nord. Toutefois là comme en Belgique et en Hollande la qualité de la terre demeure la cause essentielle de la prospérité agricole. On ne saurait négliger non plus l'esprit d'entreprise, le sens de l'association qui sont des traits du caractère de la population flamande.

*
**

A ces considérations qui sont favorables au développement de l'industrie en Bretagne, il faut, il est vrai, en ajouter d'autres qui le sont moins et même quelques-unes qui tendent à s'y opposer nettement. Nous allons les examiner à leur tour. Tout d'abord on entend dire parfois que

(1) Ces arguments sont tirés du rapport de la Commission des Finances de l'Assemblée Nationale sur les dépenses d'investissement 1952 (Annexe VIII).

la Bretagne est pauvre en matières premières. Il est vrai que les minerais y sont rares. A part le fer dans le bassin de Chateaubriant, on n'y trouve guère que du plomb argentifère qui a donné lieu autrefois à quelque activité au Huelgoat mais dont l'extraction est abandonnée. Cependant il y a d'autres matières premières susceptibles d'être exploitées, telles que l'argile, le kaolin, le sel marin et les produits d'extraction du goémon en particulier les iodures et les alginate qui se prêtent à des utilisations de plus en plus nombreuses. Ces produits pourraient donner lieu à des industries chimiques, mais, vu les quantités relativement faibles de matières traitées et vu la nature du travail qui se fait en partie mécaniquement, elles ne procureraient qu'un débouché restreint à la main-d'œuvre régionale. Par contre les produits du sol sont abondants en Bretagne. Les industries agricoles pourraient y être beaucoup plus importantes qu'elles ne le sont. Enfin des matières premières peuvent être importées, non seulement des denrées coloniales susceptibles de donner naissance à des industries alimentaires comme c'est le cas dans la région nantaise, mais même des minerais. A notre époque bien des groupes industriels ont une activité intense tout en s'approvisionnant fort loin du pays. En Angleterre par exemple Sheffield, le grand centre de production de l'acier, utilise presque uniquement du minerai provenant de Suède.

Pour ce qui est de l'énergie, chacun sait égale-

ment que la Bretagne ne possède ni houille ni pétrole. Par contre la production d'électricité par usines marémotrices est sans doute possible bien que les tentatives faites naguère à l'Aber-Wrach aient dû être abandonnées. L'intermittence de la force utilisée, la construction du barrage qui doit être d'une étanchéité absolue, la nécessité d'avoir un grand nombre de vannes pour établir rapidement l'égalité de niveau à l'étalement, toute cela pose, c'est certain, des problèmes complexes qui se traduisent par des installations coûteuses, ce qui explique que jusqu'ici aucun pays n'ait cru devoir passer en ce domaine à des réalisations. La question est donc de savoir quel sera le prix de revient de l'énergie ainsi produite. Enfin au capital considérable que représente la construction des digues et des barrages, n'y aura-t-il pas lieu d'ajouter des frais d'entretien élevés ? L'océan demeure encore, malgré tout, capable de déjouer parfois les calculs des techniciens. La catastrophe survenue en Hollande durant l'hiver de 1953 l'a malheureusement prouvé.

Le développement de l'industrie, en outre, dépend des aptitudes et du tempérament de la population. C'est un fait que la Bretagne, tout en ayant des ingénieurs et des techniciens de valeur, ne possède pas de classe susceptible de lui fournir des cadres suffisants. Rien de comparable par exemple à ce qui existe dans la région du Nord ou dans la région lyonnaise qui ont à cet égard des traditions séculaires. Et ce manque

de cadres s'accompagne naturellement du manque de capitaux. Cela tient sans doute à ce que notre province est demeurée essentiellement agricole, mais aussi au caractère breton qui ne se distingue pas — du moins en ce domaine — par l'esprit d'entreprise. Ce n'est pas que le courage et le goût du risque fassent défaut à nos compatriotes, loin de là ; ils l'ont assez prouvé sur mer comme dans la conquête de notre empire colonial. Mais il faut bien reconnaître que le réalisme et l'attrait pour un profit matériel dépassant les besoins de la vie n'est pas ce qui caractérise essentiellement notre tempérament. Le Breton a souvent peu d'ambition. Renan a écrit là-dessus des pages pleines de lucidité. Bien que la Bretagne ait évolué depuis son époque, on ne saurait dire que ces traits de caractère se soient complètement effacés.

On reproche aussi parfois à la main-d'œuvre bretonne de ne pas s'adapter facilement à la cadence du travail industriel. Il faut reconnaître en effet que la race a plus d'affinités pour les métiers où l'on se trouve en contact direct avec la nature, comme ceux d'agriculteur ou de marin. Ces métiers font davantage appel au jugement et à l'intelligence que le travail d'usine qui ne met en jeu le plus souvent que des réflexes ; de ce fait ils sont certainement plus compatibles avec le maintien des qualités humaines, sinon avec la dignité du travailleur. Mais la rapidité d'exécution étant la condition du rendement est exigée avant tout dans l'industrie.

On sait que sous ce rapport l'Amérique est arrivée à des résultats remarquables par certaines méthodes comme celle de Taylor. Lorsque son rôle consiste à contrôler une machine, l'homme tend lui-même à une sorte d'automatisme, la part d'initiative qui lui est laissée devient à peu près nulle. Or le caractère breton essentiellement individualiste s'accommode mal d'une telle contrainte, le travail d'équipe lui convient sans doute moins qu'à d'autres. Par contre la main-d'œuvre bretonne se distingue par des qualités d'honnêteté professionnelle, de sérieux, qui rachètent largement, croyons-nous, ce que l'on peut lui reprocher, d'une manière toute relative d'ailleurs.

Rien, par conséquent, dans tout ce qui précède n'est de nature à fournir d'arguments contre le développement de l'industrie en Bretagne. S'il y a des difficultés dues au manque de matières premières ou de houille, à l'absence de cadres, elles ne paraissent pas insurmontables. Ce qui est sans doute plus sérieux c'est la situation géographique de notre province, sa position à l'écart des grands courants d'échanges commerciaux, car il faut bien se dire que c'est là où réside la condition essentielle du développement industriel. La main-d'œuvre à notre époque ne fait jamais défaut. Les matières premières, l'énergie, peuvent de même être acheminées de fort loin. Mais il est important qu'un centre industriel soit situé de manière à faciliter le transit commercial car le transport d'une marchandise, quelle qu'elle soit, contribue à aug-

menter son prix de vente. Dans le passé les villes qui ont eu le plus d'activité au point de vue économique ont toujours été situées en des régions de passage : dans les Flandres par exemple, point du continent le plus proche de l'Angleterre ou encore aux confins de la Champagne, de la Bourgogne et de la Franche-Comté où la vallée du Rhône débouche dans la grande plaine nord-européenne. Aujourd'hui c'est également le Nord, la banlieue de Paris, la région lyonnaise qui offrent aux entreprises les meilleures conditions par suite de la facilité des communications et de la densité de la population. Il y a là une loi de la vie économique qui favorise ces régions aux dépens des autres et tout particulièrement, il faut bien l'avouer, des péninsules comme la nôtre. En aucun pays celles-ci ne se caractérisent par une grande extension de l'industrie. Il ne pourrait y avoir d'exception à cette règle que si l'on y trouvait des richesses minières particulièrement abondantes ce qui, nous l'avons vu, n'est pas le cas chez nous.

C'est là, croyons-nous, un facteur dont on sous-estime parfois l'importance lorsqu'il est question d'industrialiser la Bretagne. Evidemment on peut forcer cette loi de localisation des entreprises industrielles. L'Etat peut, pour des considérations stratégiques par exemple, ou simplement pour décongestionner certains centres, obliger l'industrie à s'implanter dans une région qui ne lui est pas naturellement des plus favo-

rables. Mais on lui impose alors des charges supplémentaires, ses frais généraux augmentent et par suite ses prix de vente. Finalement c'est l'économie du pays qui tend à s'en ressentir. C'est pourquoi cette intervention présente un certain danger et en tout cas ne saurait être que limitée. Sur ce point il y a donc opposition en quelque sorte entre l'intérêt de l'Etat qui est de décentraliser l'industrie pour diminuer les charges des collectivités publiques et l'intérêt des entreprises elles-mêmes qui est à certains égards de se soustraire à cette décentralisation (1).

On peut objecter, il est vrai, que la classe paysanne de notre province représenterait déjà une clientèle importante pour les industries qui y prendraient naissance. Sans doute, mais, outre que ceci exige une augmentation de son pouvoir d'achat qui ne se fera que lentement, la Bretagne est tout de même loin de pouvoir se comparer pour la commodité de la vente à d'autres régions. N'oublions pas que l'agglomération parisienne à elle seule compte une population qui au bas mot est le double de celle de notre province. Non

(1) Dans un discours prononcé le 30 mars 1952 à l'Assemblée plénière du Comité d'Etude et de Liaison des Intérêts Bretons, M. Pleven le laissait entendre en déclarant : « Comme représentants d'une région comme la Bretagne, nous devons sans cesse nous dresser avec vigilance contre la tendance qui consiste à laisser se diriger de nombreuses entreprises vers les grandes agglomérations urbaines, attraction qui s'explique par le motif que les charges financières qui résultent de cette concentration sont toujours rejetées en fait entièrement sur la collectivité publique. »

seulement le rayon d'achat se trouve assez vite limité chez nous du fait que la Bretagne est une péninsule, mais la prospection de la clientèle est relativement difficile par suite du peu d'importance des grandes villes. On peut dire que seule la partie qui se rattache au continent est favorable au développement de l'industrie, en particulier la région nantaise du fait que la vallée de la Loire est une voie de communication naturelle et qu'elle possède des ports très actifs. Des villes comme Rennes, Redon, Fougères sont également assez bien situées pour voir s'y développer des entreprises. Mais en dehors de cette zone, il serait imprudent de croire à notre avis que la Bretagne se prête à un essor industriel de grande envergure.

Contrairement à ce qu'on pense quelquefois, la production d'électricité n'est donc pas une condition qui doit suffire à assurer ce développement de l'industrie dans notre province. A supposer en effet que l'énergie des marées soit utilisée au maximum sur nos côtes — ce qui d'ailleurs ne serait pas sans entraîner certains inconvénients en ce qui concerne la navigation dans nos estuaires — il ne s'en suivrait pas pour autant que des entreprises auraient intérêt à s'implanter chez nous, surtout s'il s'agit d'industries non spécialisées dans la fabrication d'outillage ou de produits destinés à l'agriculture. A n'en pas douter leur tendance demeurerait de se rapprocher des régions où elles disposeraient d'un rayon d'achat plus étendu et de débouchés

plus faciles. Plus encore que la Bretagne, il est probable que les régions qui profiteraient du surplus d'énergie électrique pour s'industrialiser seraient la grande banlieue de Paris, la Beauce ou la Normandie. Il se créerait ainsi aux portes de notre province de nouveaux besoins en main-d'œuvre qui ne pourraient qu'accélérer encore l'émigration de la population bretonne. On risquerait ainsi d'arriver en un sens à un résultat inverse de celui que l'on se proposait d'atteindre. Il y a là une éventualité qui mérite d'être envisagée.

Un autre point qu'il ne faut pas perdre de vue, c'est que la prospérité de l'industrie a un caractère d'instabilité particulier. Certes l'agriculture doit compter avec les saisons, avec les débouchés du marché et d'autres facteurs souvent impossibles à déterminer exactement, mais dans l'ensemble les avantages et les désavantages se compensent à peu près d'une année à l'autre, surtout dans une région de polyculture comme la Bretagne. En outre, comme nous le verrons, les besoins en denrées alimentaires sont considérables non seulement en Europe, mais dans le monde entier dont la population augmente désormais selon un rythme extrêmement rapide, de sorte que la production doit s'accroître sans cesse. L'activité industrielle, tout en devant satisfaire aussi à des besoins croissants, est soumise par contre à des fluctuations beaucoup plus prononcées : aux périodes de prospérité succèdent des crises du fait que l'importance du marché

ici est essentiellement variable. Chacun sait combien ces périodes de ralentissement de l'activité économique ont des conséquences fâcheuses, aussi bien pour les ouvriers que pour les collectivités qui sont dans l'obligation de les secourir. La culture de la terre, certes, ne permet pas au travailleur de compter sur un salaire aussi élevé que celui qu'il trouve parfois dans l'industrie, mais elle lui donne au moins la sécurité du lendemain. De ce fait elle est une garantie d'équilibre social incontestable.

*
**

En somme que peut-on penser, après avoir pesé le pour et le contre, des possibilités de développement de l'industrie en Bretagne ? Ces possibilités existent mais elles sont incontestablement limitées. Ce qu'il faut développer avant tout ce sont les industries de transformation des produits agricoles, et cela d'abord parce que ce sont à peu près les seules matières premières dont nous disposons. Il serait inconsidéré de vouloir implanter des industries exigeant un transport coûteux de matières premières lorsque nous avons sur notre sol tant de produits agricoles qui méritent une meilleure utilisation. L'industrie laitière est particulièrement à encourager car la Bretagne est un pays d'élevage et doit le devenir plus encore. A cet égard de grands progrès restent à faire, mais ils ne pourront être accomplis que si l'on développe l'esprit d'asso-

ciation dans nos campagnes. L'industrie des conserves convient elle aussi particulièrement bien à notre province car elle utilise une main-d'œuvre nombreuse et n'exige pas de grands investissements de capitaux. Mais il est bien d'autres entreprises qui pourraient se multiplier : cidreries, féculeries, industries du lin, etc. De même il y aurait lieu de développer les industries fournissant ce qui est nécessaire aux cultivateurs : en premier lieu les engrais, les aliments composés pour le bétail, l'outillage et les machines agricoles. A cet égard il y aurait des débouchés immédiats. Il faut mentionner tout particulièrement la nécessité pour notre agriculture d'avoir des amendements calcaires en abondance. Ceci exigerait une prospection de toutes les carrières et de tous les gisements dont notre région peut disposer.

La pêche, on le sait, permet le développement d'industries du même genre : d'une part utilisation du poisson qui arrive en abondance dans nos ports et dont une partie peut être mise en conserves, d'autre part fabrication du matériel et de l'outillage nécessaire aux pêcheurs. Enfin il y a la construction elle-même de navires qui donne lieu déjà depuis fort longtemps à une activité considérable à Saint-Nazaire et appréciable à Brest et à Lorient. La Bretagne pourrait se spécialiser plus encore en ce domaine où elle a une expérience toute particulière. Il serait désirable aussi de voir se constituer des compagnies de navigation qui soient exploitées et diri-

gées dans nos ports. Nous reviendrons sur ce sujet en examinant les activités maritimes.

Telles sont les industries qui conviennent avant tout à la Bretagne. Celles qu'on peut y implanter par ailleurs seront moins adaptées à ses besoins, et comme on le conçoit, d'autant moins favorisées en général qu'elles seront plus éloignées de sa partie continentale. En définitive on peut admettre que chez nous l'industrie doit avoir essentiellement un rôle *complémentaire* de l'agriculture et de l'activité maritime. Pour les entreprises qui n'ont aucun rapport avec celles-ci, il ne faut pas se dissimuler que leur essor comporte une part d'aléas plus large sans doute que dans la plupart des autres régions. Afin d'attirer les industries en Bretagne on préconise à l'heure actuelle que l'Etat leur consente des avantages fiscaux pendant les dix ou quinze premières années de leur activité. C'est là un moyen qui peut être efficace, mais qui aboutit aussi en certains cas à des résultats discutables. Il faut éviter de créer des conditions artificielles qui, lorsqu'elles prennent fin, se traduisent par des difficultés et par l'instabilité économique. Il s'agit avant tout d'encourager les activités qui s'accordent avec les conditions naturelles d'une région. Mais nous croyons que dans le domaine de l'agriculture, de la pêche et des transports maritimes, le champ est déjà assez vaste pour stimuler largement et de manière ininterrompue l'esprit d'entreprise et la ténacité de notre province.

II

LE TOURISME

Une autre question d'une actualité particulière en Bretagne, c'est l'essor touristique. Comme chacun le sait, le tourisme est une branche de l'activité économique qui a pris une importance considérable et bien des régions autrefois déshéritées ont acquis par ce moyen une réelle prospérité. S'il est toujours profitable au commerce, il s'avère particulièrement intéressant lorsque la clientèle touristique vient de l'étranger du fait que l'apport des devises contribue à améliorer la balance des comptes. Dans ce cas on a pu dire qu'il constitue une véritable « exportation intérieure » qui peut jouer un grand rôle dans l'économie générale d'un pays. C'est ce qui a lieu en Suisse par exemple. En France de même le tourisme est un appoint des plus utiles car notre commerce extérieur est déficitaire : la valeur de nos importations est nettement supérieure à celle de nos exportations. Le tourisme nous donne la possibilité de remédier à ce déficit dans une mesure notable. C'est pourquoi les pouvoirs publics s'occupent de favoriser son extension et

tout particulièrement de faire de la publicité à l'étranger.

La Bretagne par son caractère pittoresque, par l'étendue de ses côtes aux plages nombreuses, par son climat particulièrement tempéré durant l'été, ne pouvait manquer d'attirer la clientèle touristique. Celle-ci a commencé à y venir à la fin du siècle dernier après que quelques artistes l'eurent découverte. Les romans de Loti, les œuvres des peintres qui ont fréquenté Pont-Aven ou Concarneau ont en effet popularisé une certaine image de notre province, un peu conventionnelle sans doute mais qui a grandement contribué à éveiller l'intérêt à son égard. Ce sont donc des non-originaux du pays qui y ont fait naître le tourisme, mais les Bretons eux-mêmes n'ont pas tardé à comprendre le parti qu'ils pouvaient en tirer. A l'heure actuelle le mouvement s'est largement développé ; il n'est plus de village, si humble soit-il, qui ne s'efforce d'attirer les « estivants » et l'on peut dire que grâce à une propagande intense, l'opinion publique de la province s'intéresse à cette forme d'activité plus qu'à toute autre dans le domaine économique.

Pourtant ici, comme en ce qui concerne l'industrie, il y a quelques réalités qu'il ne faut pas perdre de vue. Ce qui caractérise les grandes régions touristiques françaises : la Côte d'Azur, les Alpes, la Côte Basque, c'est que la saison y a une durée prolongée ; plus exactement il y a deux saisons, l'une d'été, l'autre d'hiver, dont l'ensemble représente la moitié sinon les trois

quarts de l'année. Mais en Bretagne il ne saurait en être de même pour la raison que le climat ne s'y prête pas. Quoique l'on fasse les côtes bretonnes ne sont susceptibles d'attirer les touristes que pendant une période relativement courte, la pleine saison n'y dure pas plus de deux mois. D'où un inconvénient sérieux pour ceux qui voudraient vivre chez nous du tourisme, qui sont astreints pendant la plus grande partie du temps à une activité ralentie ou nulle. En outre comme les charges auxquelles est soumise l'industrie hôtelière sont assez lourdes, l'amortissement du capital engagé est difficile pour une saison aussi brève.

On peut dire, il est vrai, que le tourisme constitue pour l'agriculture un débouché important et qu'il profite par là à l'ensemble de la Bretagne. C'est exact, mais là encore il y a lieu de ne pas voir la situation plus avantageuse qu'elle n'est. Un débouché saisonnier a forcément des inconvénients. Si l'agriculture bretonne en effet veut répondre à la demande qui a lieu pendant la période touristique, elle risque fort d'aboutir avant et après à une pléthore qui entraîne l'effondrement des cours. De plus l'été n'est pas la saison où la production atteint son maximum pour toutes les denrées. En dehors des quelques semaines qui voient arriver sur les plages l'affluence des touristes, le cultivateur peut expédier ses produits vers les villes, mais s'il lui faut s'inquiéter de débouchés différents selon l'époque de l'année, c'est toujours en définitive à son

détriment. Il est difficile dans ces conditions que la production s'adapte aux besoins du marché, ce qui est de première importance pour l'économie de la région.

Tout en reconnaissant l'intérêt du tourisme pour la Bretagne il faut donc se garder de le présenter comme une source de richesse qui autorise tous les espoirs, une panacée capable de transformer notre région, ainsi qu'on a tendance à le faire parfois. La saison, répétons-le, est trop courte pour qu'il en soit ainsi. De ce fait il n'apporte aucune solution au problème de l'émigration. Il ne peut être qu'une *activité d'appoint* pour la population bretonne.

En outre il faut bien reconnaître que le tourisme n'est pas sans porter atteinte à l'aspect du pays. Sur la côte surtout bien des sites ont été irrémédiablement abimés par suite de l'intervention d'intérêts mercantiles (1). Sur ce point on souhaiterait des règlements plus stricts et une surveillance plus rigoureuse de la part des services publics. On ne comprend pas assez que le tourisme est un peu comme la poule aux œufs d'or. A vouloir trop en tirer on finira par tarir la source même du profit. Ceci s'est produit en Suisse où, comme on le sait, le tourisme a débuté

(1) Citons à ce propos le cas de Saint-Michel-en-Grèves auquel un article a été consacré dans le *Bulletin de la Société pour l'Esthétique de la France (Journée du Bâtiment, du 25 décembre 1948)* : « Un site défiguré par le tourisme : l'église et le cimetière marin de Saint-Michel-en-Grèves. »

bien avant chez nous. Certains coins pittoresques ont été au début exploités sans vergogne et le plus clair de leur attrait ayant disparu par suite des constructions de tous genres qui s'y sont élevées, la clientèle s'en est peu à peu détournée pour se porter ailleurs.

Il est regrettable également, avouons-le, que l'on se serve parfois dans un but commercial de ce que l'esprit et l'art des siècles passés ont produit de plus digne d'être respecté ; les sanctuaires deviennent ainsi des enseignes pour l'hôtellerie locale et les tombes illustres elles-mêmes en arrivent à être utilisées pour retenir le visiteur (1). Sans doute il faut bien vivre, mais on devrait se dire que rien n'est fait davantage pour avilir la beauté d'un pays que de s'offrir de cette manière. Lorsqu'une telle publicité s'étale sur la voie publique, elle est incontestablement de trop et l'impression produite sur le touriste va souvent à l'encontre du but que l'on se proposait. Il y a là quelques erreurs qu'il serait facile d'éviter. Souhaitons qu'on le comprenne pour le renom de notre province.

(1) C'est le cas en particulier à Tréguier où aux abords de la ville des inscriptions destinées aux touristes conseillent de visiter entre autres « Le Bois du Poète ». Il s'agit là du jardin de l'ancien évêché où se trouve la tombe d'Anatole Le Braz. Il en est de même du tombeau de Chateaubriand sur le Grand Bé qui est devenu l'une des curiosités touristiques de la Côte d'Emeraude. Quant aux inscriptions destinées à vanter les mérites de certains sites, elles sont innombrables. L'une des plus fâcheuses est sans doute celle qui concerne Bréhat à l'embarcadère de l'Arcouest.

III

L'AVENIR DE L'AGRICULTURE

Lorsqu'on étudie la situation de la Bretagne au point de vue économique un fait domine tout : c'est l'importance prépondérante de la classe paysanne. Même aujourd'hui où les campagnes bretonnes donnent lieu à un fort courant d'émigration et où la natalité a baissé, la population rurale demeure beaucoup plus nombreuse que la population des villes, ce qui n'est plus le cas pour le reste de la France. Voici quel était à cet égard la situation des départements bretons lors du recensement de 1946 :

	Population totale	Population rurale	Proportion de la population rurale
Ille-et-Vilaine	575.000	391.000	68 %
Côtes-du-Nord	525.000	430.000	82 %
Finistère	725.000	456.000	63 %
Morbihan	510.000	392.000	77 %
Loire-Inférieure	660.000	356.000	54 %
	2.995.000	2.027.000	67 %

On remarque que la proportion des paysans varie notablement d'un département à l'autre.

Alors qu'elle est très élevée dans les Côtes-du-Nord et le Morbihan où les villes ne sont guère importantes, elle tend par contre à se rapprocher de la moyenne générale de la France en Loire-Inférieure où Nantes et Saint-Nazaire représentent un effectif considérable. Mais dans l'ensemble il est évident que la Bretagne est un pays essentiellement rural. Sa prospérité, son avenir dépendent avant tout du sort de sa paysannerie, de ses conditions d'existence et des perspectives qui s'offrent à son activité.

Notre province que l'on considère généralement comme un pays pauvre l'est encore dans certaines de ses parties ; cependant sa production agricole dépasse désormais de beaucoup ses propres besoins. C'est le cas en particulier pour le blé, pour le bétail, pour les produits laitiers. Rappelons en outre que l'élevage du cheval y est très prospère et que la race du Léon est recherchée dans le monde entier. Morlaix est la plus grande foire aux chevaux d'Europe. La culture des primeurs donne lieu aussi, en certains points de la côte, à une activité intense. Enfin la culture de la pomme de terre de semence a pris depuis quelques années une grande extension. La Bretagne approvisionne à cet égard la majeure partie de la France et une part notable du marché étranger. Pour l'agriculture bretonne la question des débouchés est donc d'extrême importance, elle passe même avant l'amélioration des procédés de culture et d'exploitation, car il ne servirait évidemment à rien d'augmenter une pro-

duction déjà excédentaire si celle-ci ne trouvait pas de clients.

Outre la consommation par la population résidant dans la province, les débouchés qui s'offrent au paysan breton pour la vente de ses produits sont de deux sortes : il y a d'abord l'approvisionnement du territoire national et en particulier des grands centres tels que Paris. Il y a ensuite l'exportation à l'étranger. Nous ne dirons que peu de chose du premier car il s'agit là d'un trafic qui existe de longue date (déjà au XVII^e siècle, le Trégor exportait son blé vers la capitale) et qui s'est stabilisé en quelque sorte du fait du libre jeu de la concurrence des diverses régions de France. On ne saurait espérer accroître ce genre de débouché que dans certains cas très particuliers comme celui précisément de la pomme de terre de semence que nous avons mentionné. Mais si intéressant que soit ce succès, il ne faut pas croire que le marché national puisse absorber l'excédent de la production de la Bretagne dans une mesure plus large qu'il ne le fait actuellement.

Il en est autrement de l'exportation à l'étranger comme nous allons le voir. Ce débouché, on le sait, a contribué déjà notablement à la prospérité de la région de Roscoff-Saint-Pol-de-Léon et de la région de Plougastel. La terre ayant été amendée par les engrais marins y produit des primeurs et des fraises qui sont dirigés en partie vers l'Angleterre. Avant la guerre de 1940 surtout, cette exportation était d'un excellent rap-

port. Aujourd'hui, par suite de l'effort accompli Outre-Manche pour développer l'agriculture, le marché anglais tend sur ce point à être plus limité. Mais l'Angleterre avec son énorme population industrielle est encore obligée de s'approvisionner largement à l'étranger en ce qui concerne des denrées telles que le beurre, les fromages, le lard, les œufs, etc... qu'elle a intérêt à trouver non loin de chez elle, et il est évident qu'elle le demeurera. La Hollande et le Danemark, par une judicieuse adaptation de leur économie, de leurs méthodes d'exploitation et de leurs tarifs douaniers, lui fournissent de grandes quantités de ces produits dont la vente est d'autant plus intéressante qu'ils ont une valeur élevée par rapport à leur poids et par suite que les frais de transport sont relativement peu considérables. Certes nous ne prétendons pas que la Bretagne puisse rivaliser actuellement avec ces pays où l'agriculture bénéficie de conditions extrêmement favorables. Néanmoins, vu les progrès qu'elle ne cesse de réaliser dans le domaine agricole et vu l'importance de plus en plus grande de son élevage qui lui permet de produire précisément les mêmes denrées que d'autres exportent avec profit, il est permis de penser qu'elle devrait s'orienter peu à peu dans cette voie (1).

(1) Voir à ce sujet le remarquable ouvrage de M. J. Chombart de Lauwe, Professeur d'Economie Rurale à l'Ecole Nationale d'Agriculture de Grignon : *Pour une Agriculture organisée : Danemark et Bretagne* (Presses Universitaires de France, 1949).

Le grand avantage de ce débouché, c'est qu'il est régulier. Durant toute l'année le fermier est assuré, grâce à un système coopératif, d'écouler sa production à des prix rémunérateurs sans ces fluctuations qui sont parfois si préjudiciables à l'agriculture bretonne. A cet égard il est donc préférable au débouché essentiellement saisonnier qu'offre le tourisme. Remarquons en outre que l'exportation d'une plus grande quantité de produits agricoles ne serait pas seulement à l'avantage de la Bretagne, mais à celui de la France elle-même, car elle contribuerait à augmenter les crédits de sa balance commerciale. Le tourisme ne joue un rôle à cet égard que s'il s'adresse à la clientèle étrangère. Or la Bretagne, sauf dans la région de Saint-Malo où les Anglais viennent assez nombreux, est loin de pouvoir se comparer sous ce rapport avec la Côte d'Azur ou la région parisienne. Elle contribuerait donc davantage à la prospérité française en exportant ses denrées agricoles qu'en s'orientant trop franchement vers le tourisme qui en outre ne peut offrir du travail à sa population que pendant une période de l'année beaucoup trop courte pour être très profitable aux producteurs.

*
**

Cette question d'exportation des produits agricoles, on le voit, déborde nettement le cadre régional. Elle présente un intérêt incontestable au point de vue national, d'autant plus que la

France, nous l'avons dit, n'arrive pas à assurer l'équilibre de ses échanges commerciaux. Nous sommes en effet obligés d'acheter à l'étranger une grande part des matières premières nécessaires à notre industrie. Nous trouvons chez nous du minerai de fer, de la bauxite, de la potasse, et en Afrique du Nord des phosphates, mais nous importons :

90 %	du coton,
92 %	de la laine,
94 %	du sisal,
99 %	du jute,
25 %	du lin,
85 %	du chanvre,
90 %	du caoutchouc,
99 %	du cuivre,
99 %	de l'étain,
91 %	du zinc,
92 %	du soufre,
80 %	des pyrites,
19 %	du charbon,
75 %	de la pâte à papier (1).

Or pour payer ces matières premières il faudrait exporter des produits manufacturés. Et en ce domaine nous nous heurtons à une concurrence de plus en plus sérieuse ; sauf pour certains produits de luxe, nous ne parvenons pas à avoir une clientèle suffisante à l'étranger.

(1) Chiffres cités par M. René Pleven devant les membres des Coopératives Agricoles du Finistère et des Côtes-du-Nord, le 24 janvier 1952, à Saint-Brieuc.

Le prix de vente d'un produit fabriqué dépend en effet étroitement de la quantité produite. Il est évident que la plupart de nos pays européens qui ne disposent que d'un marché intérieur très limité et qui n'ont pas les ressources en matières premières de l'Amérique, ne peuvent lutter à armes égales avec celle-ci en ce qui concerne la production industrielle (1). En outre, alors qu'ils étaient autrefois ses créanciers, ils sont aujourd'hui endettés envers elle. Des problèmes singulièrement complexes se posent donc à eux à l'heure actuelle dans le domaine économique. Seules l'Angleterre, grâce à son immense empire et la Russie se trouvent dans des conditions comparables jusqu'à un certain point à celles des Etats-Unis. Les autres s'efforcent comme on le sait de supprimer par des accords commerciaux le cloisonnement des barrières douanières qui s'opposent aux échanges internationaux. Mais de nombreuses raisons particulières s'y opposent et c'est là un but qui ne semble pas, il faut le reconnaître, pouvoir être atteint avant longtemps, si ce n'est en quelques domaines limités.

Dans cette situation difficile où se trouve ainsi le vieux continent, nous gardons heureusement une chance insigne : elle est représentée par notre agriculture. A la différence de certains pays

(1) « Le fait que les U.S.A. disposent d'un très large marché... explique qu'ils puissent distribuer de hauts salaires tout en offrant de bas prix de vente. En revanche nos marchés étroits d'Europe où chaque pays n'a que quelques dizaines de millions de consommateurs consommant peu, nous condamnent aux bas salaires et

européens, en effet, la France a conservé une capacité de production agricole relativement élevée qui lui permet de trouver sur son propre sol à peu près tout ce qui lui est nécessaire. A cet avantage essentiel pourrait s'en ajouter un autre fort important également, car du fait de leur densité de population qui est beaucoup plus forte que la nôtre, la plupart des peuples qui sont nos voisins immédiats ne peuvent produire assez de denrées agricoles pour leurs propres besoins. La France se trouve donc placée dans des conditions très favorables pour exporter l'excédent de sa production si elle oriente son activité de manière à l'accroître sensiblement.

Alors que nous avons à nourrir 76 habitants au kilomètre carré, l'Angleterre en a 193, l'Allemagne 145, l'Italie 141, la Belgique plus de 200. Quant à la Suisse et à l'Espagne leurs capacités de production sont réduites de sorte qu'elles peuvent offrir aussi un débouché appréciable. Dans l'ensemble avant la guerre, l'Europe occidentale importait 30 % de ses produits alimentaires et depuis lors le déficit est resté au moins aussi considérable. Il ne faut pas oublier en outre que la population du globe s'accroît à notre époque à un rythme extrêmement rapide. Alors qu'on l'évalue à 465 millions d'individus en 1650, elle était de 1.098 millions en 1850 et elle attei-

aux hauts prix de vente. On produit peu, donc cher, et comme on produit cher, on ne vend pas. » (Opinion de M. Georges Villiers. *Bulletin du Conseil National du Patronat Français*, 1951.)

gnait près de 2.400 millions en 1950. Elle a donc doublé depuis un siècle et ses besoins augmentent dans une mesure certainement plus grande que les ressources dont elle dispose en tenant compte des progrès de l'agriculture et de la science (1).

Ceci montre combien sont vastes les possibilités qui s'offrent à nous. Tandis que sur le plan industriel la France se heurte à une concurrence extrêmement âpre, elle bénéficie au point de vue agricole d'une situation en quelque sorte privilégiée. Outre ces débouchés qui nous sont favorables, il faut considérer aussi qu'à l'inverse de ce qui a lieu pour la production industrielle qui exige des matières premières achetées en partie à l'étranger, notre richesse agricole est tirée de notre propre sol ; de plus *le prix de revient de la production agricole ne dépend pas de l'étendue du marché intérieur* ce qui est non moins important pour un pays comme le nôtre. Les conditions de production sont donc à tout prendre nettement meilleures pour l'agriculture que pour l'industrie. Il y a, il est vrai, ici encore des tarifs douaniers qui s'opposent au trafic international, mais en ce domaine on peut espérer arriver plus facilement à une entente vu qu'il

(1) Il est à remarquer que l'U.N.E.S.C.O. se préoccupe particulièrement de cette question. Dans un appel adressé en 1950 à tous les Etats membres, son directeur M. Torrès-Bodet a fait savoir qu'une vaste enquête était entreprise en vue de déterminer les ressources alimentaires mondiales et d'en accroître la production.

s'agit là de produits de première nécessité. Déjà le plan Schuman a permis d'entrevoir à cet égard des perspectives intéressantes. Il faut se dire que l'unification économique de l'Europe se fera un jour ou l'autre, qu'elle nous soit imposée ou que nous sachions la réaliser nous-mêmes. Et il est certain que notre agriculture en sera plus largement bénéficiaire que notre industrie (1).

L'effort à entreprendre en vue d'augmenter nos exportations ne devrait pas porter sur les céréales car à cet égard nous n'arriverions pas à concurrencer les pays d'outre-mer et de l'Est européen qui se trouvent dans des conditions plus favorables que nous par suite des étendues dont ils disposent. Il devrait concerner surtout l'élevage afin d'obtenir en plus grande quantité de la viande, des produits laitiers, etc... Dans ce domaine les besoins sont considérables ; pour la campagne 1952-53 on estimait que nos pays d'Europe devraient importer 1.100.000 tonnes de viande, 160.000 tonnes de beurre, 45.000 tonnes de lait déshydraté. En outre la proximité des sources de production joue un rôle important ;

(1) Le jour en effet où l'union économique franco-allemande sera réalisée, a remarqué M. Jean Schlumberger « Toute une moitié de la France, celle qui vit de l'agriculture, se trouverait immensément favorisée par la création de débouchés au delà du Rhin ». (*Le Figaro*, 17 octobre 1951.) Il ajoute, il est vrai, avec non moins de clairvoyance : « Mais la paysannerie, incapable d'une action coordonnée, n'élèvera que faiblement la voix pour faire valoir ce que le bilan de l'action comportera de positif. »

les expéditions ne peuvent pas toujours se faire par forts tonnages comme pour les produits du sol, et on a intérêt à recourir le moins possible aux procédés de conservation. Il n'est donc pas douteux que les régions où les conditions naturelles sont favorables à une extension de l'élevage ont des perspectives d'avenir particulières.

Or la Bretagne est dans ce cas. Sans être comparable à la Normandie ou à d'autres régions de pâturages exceptionnellement riches, il n'en est pas moins vrai que le cheptel y est déjà important. La densité des bovins atteint en effet 70 au kilomètre carré avec 30 à 40 % d'élevés ce qui est supérieur à la moyenne de la France, et elle peut encore augmenter. Son sol, son climat humide et très tempéré conviennent particulièrement bien à l'entretien du bétail qui, du fait de la courte durée de l'hiver, peut être mené aux champs presque toute l'année. On sait d'ailleurs que l'agriculture bretonne tend déjà à s'orienter d'elle-même vers l'élevage, ce qui prouve que celui-ci répond aux conditions naturelles. Le marché anglais, nous l'avons vu, peut nous offrir des débouchés appréciables et il demeurera sans doute le plus indiqué à cause de sa proximité. Mais l'accroissement de notre production agricole permettrait d'en envisager d'autres encore. Notre province peut devenir l'une des sources d'approvisionnement de l'Europe si nous savons l'équiper à temps. Il s'agit de la préparer à ce rôle dès maintenant.

*
**

Dans ce but que doit-on faire? Il ne faut pas se dissimuler qu'une amélioration dans le domaine de l'agriculture est une tâche particulièrement complexe et de longue haleine donc une tâche ingrate. Tant de questions sollicitent l'attention : chemins ruraux, électrification, remembrement, amélioration des races de bétail, amendement des terres, transformation de l'habitat rural, enseignement professionnel, crédit agricole, etc... que les efforts sont forcément dispersés et qu'une action entreprise paraît avoir beaucoup moins d'effet que dans toute autre branche de l'économie. En consacrant des crédits au tourisme ou à l'industrie par exemple, on arrive au bout d'un laps de temps relativement court à un résultat qui peut être tangible. Tandis qu'en agriculture, les résultats sont lents à obtenir et frappent beaucoup moins l'opinion publique. En outre le monde paysan a la réputation d'être routinier (il serait plus juste de dire qu'il est prudent). C'est pourquoi on n'essaye guère de le transformer. Si l'on tient compte de la proportion de la population rurale, il faut avouer que l'aide financière accordée par l'Etat à l'agriculture est dérisoire par rapport aux investissements qu'il consacre à l'essor de l'industrie ou du tourisme (1).

(1) Lors de l'importante réunion du Comité d'Etude et de Liaison des Intérêts Bretons qui s'est tenue le 30 mars 1953, à Saint-Brieuc, la motion de synthèse adoptée par l'assemblée le faisait remarquer en ces termes : « Le

Et pourtant il serait inexact de croire au peu d'efficacité d'un effort consacré à l'amélioration agricole. Les résultats d'une intervention éclairée, s'ils sont lents, n'en sont pas moins réels, et on peut en voir la preuve dans la profonde transformation qui s'est opérée au cours du XIX^e siècle, sous l'impulsion de quelques hommes dévoués dans notre province elle-même. Jusqu'alors on s'en tenait là comme dans le reste de la France aux procédés qui se transmettaient d'une génération à l'autre depuis les temps les plus reculés. Les landes couvraient encore la plus grande partie du pays, les instruments agricoles demeuraient rudimentaires et par suite les récoltes étaient souvent insuffisantes. C'est en 1822 que le maire de Rennes : de Lorgeril, créa les premiers comices agricoles. Mais il fallut attendre 1840 environ pour que commençât une amélioration réelle des méthodes de culture. Rappelons les noms de Théophile de Pompery, d'Elouet, d'Yves Félix qui créa la ferme-école de Saint-Martin-des-Champs près de Morlaix, de Montjarret de Kerjégu à qui l'on doit celle de Tré-

Comité prend acte du fait mis en relief par le Conseil Economique que les investissements agricoles représentent moins de 10 % de l'effort total consenti par les fonds publics à l'ensemble de l'équipement. — Que la Bretagne agricole est notoirement sous-équipée par rapport à la plupart des autres régions françaises. — Qu'il en résulte pour l'agriculture bretonne l'impossibilité de mettre en acte tout son potentiel de production, etc... » Il y a là en effet une disproportion d'autant plus préjudiciable à notre province que la majorité de sa population vit de l'agriculture.

varez et surtout celui de Jules Rieffel dont le domaine de Grandjouan, en Loire-Inférieure, demeura pendant vingt ans le foyer d'où rayonnèrent en quelque sorte les idées nouvelles. Certes les temps ont changé depuis lors, l'Etat s'est substitué d'une manière générale à l'initiative individuelle. Cependant il n'y a pas de raison pour que l'on ne parvienne pas aujourd'hui à donner à l'agriculture bretonne un nouvel essor comparable à celui qu'elle a pris au siècle dernier.

Comme on l'a fait naguère c'est surtout par l'exemple qu'il faut agir. A cet égard la création dans les départements bretons de zones-témoins où seront mis en œuvre tous les facteurs d'amélioration des terres et de transformation de la vie rurale est une initiative qui est vivement à encourager. Ces zones-témoins où le remembrement doit être accéléré, où l'électrification se trouvera réalisée en premier lieu, où l'emploi des amendements et des engrais sera intensifié, tout en évitant de disperser les efforts, indiqueront à la classe rurale le changement d'orientation souhaitable. Jusqu'ici le paysan demeure hostile au remembrement des terres et l'on sait qu'il en résulte un gaspillage de temps et de force considérable. La réalisation plus complète du programme d'électrification dans les communes qui s'y montreraient le plus favorable pourrait être un stimulant pour y parvenir.

L'enseignement et l'apprentissage agricoles sont non moins importants pour diffuser les idées

nouvelles. La formation des jeunes est, peut-on dire, à la base d'une politique tendant à l'amélioration de l'économie bretonne, et c'est en leur faisant entrevoir les possibilités de rendre la vie rurale plus aisée qu'on peut espérer les retenir au pays. Toutefois le progrès de l'agriculture est subordonné à deux conditions essentielles : D'une part, l'accomplissement par les collectivités de travaux d'intérêt général suffisants, car il est clair que le mauvais état des chemins ou le défaut d'électricité constituent une entrave à tout effort entrepris par le cultivateur. Sur ce point la voie à suivre est toute tracée ; seuls manquent, on le sait, les crédits. D'autre part, il ne suffit pas de faire comprendre au fermier les améliorations à réaliser dans son exploitation ; encore faut-il le mettre en mesure au point de vue financier de les accomplir. Sans doute a-t-il déjà la possibilité d'emprunter, mais ici encore les fonds sont étroitement limités. Il serait nécessaire que l'Etat subventionne de manière beaucoup plus large l'activité des services publics, en particulier du Génie Rural et du Crédit Agricole afin d'assurer à notre région un équipement en rapport avec l'importance de sa population paysanne.

La question la plus complexe toutefois reste celle des améliorations à apporter à l'agriculture elle-même. Il s'agit de déterminer à la fois ce qui est rentable vu les conditions actuelles du pays et ce qui peut le devenir par une évolution de son économie. Ici l'expérience pratique a un rôle essentiel à jouer et l'on ne saurait faire plus

que d'indiquer des directives. Il n'est pas douteux, nous l'avons vu, qu'il faut accroître chez nous l'importance de l'élevage, tout en maintenant cependant la polyculture qui existe actuellement. Ceci exige une augmentation de la production fourragère par une extension des prairies et une amélioration de la terre. D'une manière générale l'emploi intensif des amendements calcaires s'impose, ainsi qu'un usage plus large des engrais phosphatés. Toutes les ressources en chaux de la province devraient être mises à profit dans ce sens. De même l'avoine, l'orge, le maïs seraient à cultiver davantage en vue de l'alimentation du bétail. La Bretagne dispose de races bovines bien adaptées au pays, mais la sélection laisse encore à désirer. La pratique de l'insémination artificielle qui prend de plus en plus d'importance permet sous ce rapport de faire de rapides progrès. Le contrôle laitier également serait à généraliser dans ce but. En ce qui concerne l'élevage des porcs et des volailles, il y aurait lieu de même de s'attacher davantage à sélectionner les races qui sont pour l'instant disparates. Enfin il faudrait assurer la défense sanitaire du bétail contre les maladies endémiques.

Dans le domaine de la production végétale la Bretagne jouit déjà d'une place enviable en ce qui concerne les primeurs et la pomme de terre de semence. Mais notre province pourrait améliorer et augmenter sa production fruitière dans l'ensemble, particulièrement celle des pommes de table et des poires. C'est là le type de culture

qui convient à un pays de petite propriété (1). En ce qui concerne les céréales, l'extension des prairies naturelles et artificielles exigera peu à peu une modification des assolements. Le froment qui a gagné du terrain est sans doute exagérément cultivé et le rendement est souvent maigre si on le compare à celui des pays de plaine. D'une manière générale il faudrait étendre l'utilisation des semences sélectionnées et surtout assurer une meilleure défense des cultures contre les maladies et les parasites. Sous ce rapport il y a beaucoup à faire dans notre province, mais le morcellement et surtout le grand nombre de haies et de talus rend la tâche singulièrement difficile. Parfois ces talus seraient à supprimer bien qu'ils soient généralement plantés d'arbres qui sont de quelque utilité vu le peu d'étendue des forêts dans notre région. On pourrait par contre boiser en pins certaines landes ; l'administration des Eaux et Forêts consent à cet égard aux propriétaires de grands avantages dont ils profitent encore trop rarement.

La question de l'aménagement des fermes va de pair avec celle de l'amélioration de la culture et l'on sait que chez nous cet aménagement laisse encore beaucoup à désirer. Les étables

(1) Cette question a fait l'objet d'un rapport documenté par M. Baquiast, ingénieur agronome, chef du Service agricole au C.N.C.E. au cours du Congrès National de Pomologie qui s'est tenu à Rennes du 1^{er} au 4 octobre 1953 : « Importations et Exportations métropolitaines de fruits. Exigences des marchés français et étrangers. Progrès à accomplir. »

sont rudimentaires et souvent malsaines, la traite est loin de se faire toujours dans des conditions d'hygiène suffisantes. Ce sont là des points importants si l'on veut que l'étranger accepte notre production laitière avec confiance. Sous ce rapport la Hollande et le Danemark ont des exploitations modèles qui ont grandement contribué à la vente de leurs produits sur le marché anglais. La coopérative y est la règle pour la fabrication du beurre et du fromage ce qui permet un contrôle étroit de la qualité. En Bretagne des entreprises de ce genre sont appelées certainement à se multiplier. Enfin il y aurait lieu d'organiser la prospection du marché et le transport des marchandises. A cet égard notre province disposant de nombreux petits ports se trouve dans des conditions très favorables pour exporter. Le jour où le développement de l'élevage le permettra, elle aura intérêt en matière d'installation portuaire et d'équipement à prendre modèle sur ce qui a été réalisé à l'étranger.

En s'orientant dans cette voie l'agriculture bretonne deviendrait, à n'en pas douter, plus rémunératrice. Les conditions d'existence de la classe paysanne s'amélioreraient peu à peu et notre province pourrait faire vivre une population plus dense comme c'est le cas de certaines régions du Nord où les fermes ne sont pas plus étendues que chez nous, mais qui s'adonnent à l'élevage, à la production laitière et à toutes les activités qui en dépendent, de manière intensive. Là, croyons-nous, est le meilleur remède à l'émi-

gration. Si l'on avait tiré profit de toutes les possibilités au point de vue agricole, on pourrait à bon droit se dire que la solution doit être cherchée d'un autre côté. Mais il s'en faut de beaucoup. La terre bretonne peut être rendue incontestablement plus productive qu'elle ne l'est. En profitant des chances qui s'offrent du fait des conjonctures favorables à l'agriculture, l'avenir doit permettre une transformation de la situation économique. Cela exige, il est vrai, une adaptation qui ne saurait se faire sans un effort financier de la part de l'Etat et des collectivités publiques. La question est donc de savoir si l'on pourra l'accomplir.

IV

LES ACTIVITÉS MARITIMES

Sans avoir une importance comparable à celle de l'agriculture, on sait que la pêche joue aussi un rôle traditionnel dans la vie de la Bretagne. Ici la situation est essentiellement variable. Non seulement il faut compter avec les conditions atmosphériques et la possibilité d'avoir des débouchés comme c'est le cas pour la production agricole, mais encore avec l'abondance plus ou moins grande du poisson dont certaines espèces migratrices apparaissent ou disparaissent sur nos côtes sans causes définies. C'est ainsi que la pêche de la sardine qui certaines années enrichit toute une région, peut la condamner l'année suivante à la misère comme cela s'est produit parfois dans le Finistère. Néanmoins la pêche constitue dans l'ensemble une ressource des plus intéressantes pour nos populations côtières et avec les moyens dont nous disposons désormais, on peut réduire dans une assez large mesure la part d'incertitude qu'elle comporte.

L'activité des pêcheurs bretons est très diverse.

Les uns se livrent à la petite pêche sur les côtes, d'autres à l'ostréiculture, d'autres même à la récolte du goémon utilisé non seulement pour l'agriculture mais pour l'extraction de l'iode. Cependant toutes ces productions sont accessoires en regard de la pêche industrielle qui groupe de véritables flottilles et se consacre principalement à la capture de la sardine, du thon et du maquereau pour les usines de conserves ainsi qu'à celle de la morue et de la langouste. Dans l'ensemble, la Bretagne pêche à peu près le tiers en poids de la production française de poisson frais (1) et les ports de la côte sud y contribuent dans une mesure très prépondérante. En 1948 par exemple leurs bateaux en ont ramené 94.490 tonnes, soit 30 % du total pour la France entière, contre 6.270 tonnes pour la côte nord, de Cancale à Brest, soit 1,9 %. Toutefois il ne faut pas oublier que si la côte sud est plus poissonneuse, les marins vont souvent pêcher fort loin, jusque sur les côtes du Portugal, du Maroc et en plein Atlantique.

Le remplacement des voiliers par des navires à moteur et l'augmentation du tonnage permettent maintenant ces longs parcours pour atteindre les bancs de poissons lorsqu'ils s'éloignent des eaux européennes. En outre, alors qu'autrefois on ne pouvait suivre leur déplacement dans l'étendue de l'océan, on possède maintenant le moyen de les signaler aux flottilles de sardiniers

(1) C'est-à-dire non salé à bord, comme la morue.

et de thoniers. Enfin les procédés de pêche se sont considérablement transformés. Désormais on se sert de plus en plus du chalut : même pour la morue, celui-ci a presque complètement remplacé la pêche au doris. Toutefois ce procédé, s'il est plus fructueux, a un gros inconvénient, c'est qu'il entraîne la capture des poissons de toutes tailles et qu'il aboutit en détruisant les jeunes sujets à appauvrir la faune sous-marine. C'est pourquoi on s'efforce chez nous d'orienter l'activité des équipages vers la pêche des poissons dits « pélagiques » par opposition à ceux qui vivent sur les fonds qui ont tendance à diminuer notablement depuis quelques années.

L'esprit d'entreprise reste donc aussi vif que jamais parmi les pêcheurs bretons et malgré la dureté et les risques du métier, celui-ci n'est pas près de perdre son importance dans la province. Au contraire il s'adapte sans cesse, il se modernise ; il apparaît essentiellement orienté vers l'avenir. Ceux qu'il attire aujourd'hui font preuve à tous égards de la même hardiesse que leurs aînés. Et pourtant le sort de ces travailleurs de la mer demeure relativement précaire. Ce que désire surtout le pêcheur, c'est une meilleure organisation du marché du poisson. La France en consomme moins par habitant que beaucoup de pays étrangers de sorte que les débouchés pourraient être sensiblement accrus. De même dans l'industrie des conserves où la Bretagne fait preuve d'une grande activité puisqu'elle possède les trois quarts des usines existant en France,

il y a certaines questions à résoudre afin de permettre en cas de pêche particulièrement abondante l'utilisation de toute la production offerte. Il faut souhaiter que par l'amélioration des procédés de stockage et de la technique de fabrication, on puisse donner à cet égard aux pêcheurs les garanties qu'ils demandent.

L'activité des Bretons dans le domaine maritime se manifeste encore par le rôle qu'ils ont dans la flotte de guerre et dans la marine, marchande où ils forment une grande partie des équipages. Toutefois du fait que la Bretagne est une péninsule ses ports se prêtent davantage à servir de bases à nos forces navales qu'à être utilisés pour le commerce. Sauf Nantes, Saint-Nazaire et Saint-Malo qui est un point de départ pour l'Angleterre et les îles anglo-normandes, ceux qu'elle possède sont peu actifs ; il n'y aurait que l'exportation en grande quantité de denrées agricoles qui pourrait accroître leur trafic. Ici encore intervient une loi de la vie économique d'après laquelle les ports de commerce ont tendance à se situer aussi loin que possible à l'intérieur d'un pays pour réduire le trajet des passagers ou des marchandises par voie ferrée ou autre vers leur point de destination. Malgré sa rade magnifique, Brest se trouve de ce fait défavorisé, son port ne peut guère servir qu'à l'industrie ou au commerce régionaux qui sont peu importants. Il en est de même de Lorient qui fort heureusement s'est spécialisé comme port de pêche et qui est à cet égard en plein essor.

Pour intensifier l'activité de Brest et de Lorient qui disposent d'installations portuaires et d'un outillage considérables, il faudrait qu'ils puissent être utilisés par des industries travaillant exclusivement pour l'exportation et qui de ce fait pourraient se localiser dans le voisinage de ces villes sans que leur éloignement du centre de la France constitue pour elles un préjudice. Mais notre empire colonial n'offre pas pour l'instant de débouchés suffisants. Par contre il semble que la Bretagne devrait accroître son activité en ce qui concerne les compagnies de navigation se livrant au transport des marchandises pour le compte des pays étrangers. Le fret est une source de profit qui peut être fort intéressante et qui constitue même une grande part du revenu national de certains pays, la Norvège en particulier. Celle-ci, avec une population de quatre millions d'habitants seulement, a une flotte marchande qui est la troisième du monde. Inférieure seulement à celle des Etats-Unis et de l'Angleterre, elle atteignait 3.900 milliers de tonnes en 1948 alors que celle de la France n'était que de 2.700 milliers de tonnes. Ce résultat remarquable constitue un exemple qui pourrait être suivi dans une certaine mesure par ceux qui montrent des aptitudes pour le métier de marin. La Bretagne possède tout ce qu'il faut pour avoir une flotte de cargos importante : des chantiers et des techniciens pour les construire, des équipages de premier ordre pour les armer. C'est là ce qui devrait être l'industrie par excellence de notre

province. Brest et Lorient seraient bien placés pour servir de ports d'attache à des navires marchands par suite de leur proximité relative des grandes voies maritimes de l'Atlantique Nord.

Toutefois il est certain que c'est Nantes et la région nantaise qui doit rester le centre de l'activité maritime de la province. De tout temps cette région a été le point de ralliement le plus important des marins bretons qui ont enrichi son histoire de glorieuses traditions. Par sa situation géographique, par ses chantiers de construction navale, par son équipement industriel, elle joue un rôle essentiel dans la vie de la Bretagne. Aussi ne peut-on que s'élever contre la distinction faite par le gouvernement de Vichy et encore actuellement admise qui consiste à séparer le département de la Loire-Inférieure des autres départements bretons en le rattachant à une région économique différente. Nous avons vu que ce qui nuit à la Bretagne, c'est précisément son isolement relatif, sa position écartée par rapport au reste de la France. En dissociant ce département de l'ensemble de la province, on tend à accroître encore cet inconvénient qui résulte de sa position péninsulaire. La région nantaise constitue son point de contact essentiel avec le continent grâce à la vallée de la Loire qui a été de tout temps une voie commerciale importante. Il s'est créé ainsi un courant d'échanges qui intéresse la Bretagne tout entière, tandis que la zone comprise entre Vitré-Fougères et la région pari-

sienne a toujours été au contraire de trafic relativement faible.

D'autre part ce qui a fait la fortune de la région nantaise dans le passé, c'est la mer. L'apogée de sa prospérité fut atteint à la fin du XVIII^e siècle où Nantes était le premier port français. Et il est permis de croire que s'il en a été ainsi, c'est parce que de tous les points de la Bretagne y sont venus des hommes ayant la vocation de naviguer et le goût des aventures lointaines. En la rattachant à un ensemble économique plus « terrien », comme c'est le cas à l'heure actuelle, ne risque-t-on pas d'aller à l'encontre de sa vocation ? La méconnaissance de nos intérêts maritimes par les pouvoirs publics a entraîné déjà le déclin du cabotage et de la grande pêche qui contribuaient à sa prospérité il n'y a pas longtemps encore (1). Pour la retrouver elle doit au contraire s'adapter, se spécialiser dans les questions maritimes comme le lui permettent ses chantiers d'où sont sortis les plus beaux navires français. Mais dans ce but il est nécessaire que rien ne la sépare au point de vue économique et administratif du reste de notre province qui demeure la meilleure école du métier de marin.

(1) Voir à ce sujet l'enquête publiée par *Le Petit Bleu des Côtes-du-Nord*, en août 1953. Le cabotage qui faisait vivre naguère nos petits ports est désormais anéanti chez nous. Il n'existe plus que 17 navires contre 600 en Hollande et près de 300 en Allemagne. La plupart des transports de primeurs de Bretagne en Angleterre sont assurés par ces navires étrangers.

CONCLUSION

Au cours des siècles la vie de la Bretagne s'est partagée, du fait des conditions naturelles, entre deux activités principales : l'agriculture et la navigation. Ce sont elles qui ont modelé en quelque sorte le tempérament de la race et lui ont donné ses aptitudes et ses goûts. Si notre région devait aujourd'hui orienter son économie de manière différente, il faut bien se dire que c'est son caractère qui changerait de ce fait insensiblement. Mais par un concours de circonstances qui leur est favorable, ces activités, loin de devoir être délaissées, demeurent les plus sûrs garants de sa prospérité. En ce qui concerne l'agriculture en particulier les perspectives d'avenir sont plus vastes qu'on ne le suppose et nous nous sommes efforcé de le montrer. L'évolution économique de l'Europe, en créant des besoins considérables dans les pays qui nous entourent, offre incontestablement à notre province le moyen d'améliorer ses ressources et par suite d'entretenir une population plus nombreuse.

Toutefois pour que la Bretagne puisse profiter de ses chances, il est nécessaire de faire à l'heure actuelle un effort de grande envergure en faveur

de la paysannerie. D'une manière générale celle-ci est négligée ; il y a lieu en quelque sorte de s'acquitter d'une dette envers elle. En France comme dans d'autres pays, les professions dont les revendications retiennent l'attention des pouvoirs publics sont celles dont les membres peuvent s'unir spontanément par suite de leur mode d'existence. Au lieu que le paysan est forcément un isolé. Même s'il appartient à un parti politique qui a pour mission de défendre ses intérêts, il se trouve d'emblée en position d'infériorité pour faire valoir ses droits. C'est pourquoi l'opinion publique ignore ses besoins et se soucie relativement peu d'améliorer ses conditions d'existence.

Enfin si le but essentiel doit être de rendre le travail agricole plus rémunérateur et d'améliorer les conditions de vie de la classe paysanne en la faisant profiter plus largement des progrès de la technique, de l'hygiène, etc... peut-être aussi faudrait-il qu'on lui rende au point de vue moral et humain plus spontanément justice. Il faut faire acquérir aux jeunes travailleurs de nos campagnes la fierté de leur métier. Celui-ci est sans conteste l'un de ceux qui méritent le plus de considération car nul autre ne développe davantage les facultés de l'individu et ne contribue à la valeur d'un peuple. En outre la classe rurale représente le pays de la manière la plus authentique ; attachée au terroir depuis des siècles, elle est restée plus exempte d'éléments étrangers que toute autre. C'est elle enfin qui a une natalité

qui nous sauve et qui paye le tribut le plus lourd dans les guerres. Ce sont là des faits qu'il est juste de ne pas oublier.

Pour améliorer le sort de la population, en Bretagne comme partout ailleurs, il ne faut donc pas se placer seulement au point de vue matériel, mais surtout au point de vue humain. Le bonheur de l'homme sans doute dépend en grande part des conditions physiques dans lesquelles il se trouve : un logement sain, une activité en contact avec la nature sont à désirer tout d'abord pour lui. C'est-à-dire qu'il n'y a pas que le profit au sens vulgaire du mot, le gain possible, qui soit à considérer ; encore faut-il que ce profit ne doive pas être obtenu au prix d'inconvénients notoires comme cela se produit parfois. Ensuite il y a une certaine ambiance morale qui est nécessaire à la satisfaction de l'individu et à celle de la profession à laquelle il appartient. C'est pourquoi il est désirable de donner à la paysannerie, comme nous venons de le dire, une position plus favorable dans la communauté française. Il faut aussi reconnaître à ses traditions et à toutes les valeurs qui s'y rattachent leur importance et leur sens authentiques. Sous ce rapport la Bretagne a une vive originalité ; il importe de la préserver non pas seulement pour servir à des fêtes folkloriques, mais parce qu'elle est réellement l'expression de sa vie.

TABLE DES MATIÈRES

L'AVENIR ECONOMIQUE DE LA BRETAGNE

	PAGES
I. — Le développement de l'Industrie en Bretagne	7
II. — Le Tourisme	25
III. — L'avenir de l'Agriculture	30
IV. — Les activités maritimes	49
V. — Conclusion	57

**IMPRIMERIE
LES PRESSES BRETONNES
SAINT-BRIEUC**

N° d'impression : 507

Dépôt légal : 1^{er} trimestre 1954

